PERSONNE COMPÉTENTE EN SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

FORMATION

OBJECTIFS

- CONSEILLER & ACCOMPAGNER son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels
- SITUER son entreprise au regard de la prévention des risques
- REPÉRER les risques d'atteinte à la santé des salariés
- **IDENTIFIE**R des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques
- CONTRIBUER à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail
- CONNAÎTRE le rôle des différents acteurs en santé sécurité au travail

PROGRAMME

Les enjeux

- Les enjeux de la sécurité : statistiques
- AT / MP : définitions, enjeux financiers, indice et taux de fréquence, indice et taux de gravité, taux de cotisation

· Les responsabilités en matière de sécurité

- Responsabilité civile et pénale du chef d'établissement
- Responsabilité des travailleurs

· Les principales obligations en matière de sécurité

- Evaluation des risques professionnels
- Gestion des entreprises extérieures
- Formation / information
- Organisation des secours
- Les principales vérifications périodiques obligatoires
- Pénibilité

• Les bases en prévention

- Notion de danger et risque, protection, prévention
- Les typologies de danger et leur effet sur la santé
- Les principes généraux de prévention

Réaliser un autodiagnostic de la prévention dans l'entreprise

Construire une démarche de prévention

- Les moyens de prévention et de protection
- L'analyse du poste de travail
- L'évaluation des risques professionnels : réalisation et mise à jour
- Mettre en place des actions de prévention et de protection
- Suivre et rendre compte de l'avancée du plan d'action
- Cas pratique : repérer les dangers d'une situation de travail et construire le plan d'action



VOTRE CONTACT

Jean-François BEAUDET Tél : 06.33.01.47.93 jfbeaudet@maisondesentreprises.com



Prérequis:

Pas de prérequis spécifique mais une expérience professionnelle technique et en prévention des risques sont des éléments qui faciliteront l'intégration du contenu de formation.



Public:

Toute personne désignée par le chef d'entreprise comme « personne désignée compétente en santé sécurité » au titre des articles L4614-14 et L.4614-16 du code du travail



Durée:

3 jours (7 heures/jour)



Tarif:

450 € HT par stagiaire et par jour



Dates et horaires :

????

9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30



Formation assurée par :

Consultant expert en management et prévention des risques





PERSONNE COMPÉTENTE EN SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

FORMATION

- Les accidents du travail
 - Analyser un accident du travail : la méthode de l'arbre des causes
 - Cas pratique : analyse d'un accident du travail par la méthode de l'arbre des causes
 - Les formalités à effectuer : déclaration, registre
- · Retour sur les résultats des autoévaluations
- · Référent sécurité : responsabilités et mission
- · Les différents intervenants en matière de sécurité
 - Le médecin du travail (action sur le milieu de travail, examens médicaux)
 - L'inspection du travail
 - Les services de la CARSAT
 - L'INRS
 - L'OPPBTP
 - L'ANACT



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance entre apports théoriques et ateliers
- La participation active et l'expérimentation des participants sont largement privilégiées (exercices pratiques, outils d'analyse, plan d'action ...)
- Les apports méthodologiques sont illustrés d'exemples puis concrétisés à partir d'une recherche collective sur l'application possible en situation.

SUIVI ET EVALUATION

- En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et de formation,
- Ces attentes seront reprises lors de la séquence d'évaluation de la formation pour relever en tour de table le niveau d'atteinte exprimé par les participants ainsi que la satisfaction vis à vis du contenu et du déroulement de la formation
- Une fiche d'évaluation à chaud sera remplie par chacun des stagiaires.

VALIDATION



• Une attestation de formation sera remise à l'issue des journées de formation



VOTRE CONTACT

Jean-François BEAUDET
Tél: 06.33.01.47.93
jfbeaudet@maisondesentreprises.com

